



La phraséologie française. La phraséologie française en questions, sous la direction de Salah Mejri, Luis Meneses-Lerin et Brigitte Buffard-Moret.

Safa Krifi

Université de Gafsa, Tunisie

safa.topsystem@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0004-6636-6264>

La phraséologie française. La phraséologie française en questions, sous la direction de Salah Mejri, Luis Meneses-Lerin et Brigitte Buffard-Moret (éds) Hermann, *Vertige de la langue*, Paris, 2020, 458 p.

Cet ouvrage de 458 pages comporte vingt-six contributions dont une partie est présentée lors de la deuxième rencontre internationale sur la phraséologie française organisée par l'université d'Artois les 20 et 21 septembre 2017. Il comprend une introduction (p. 7-10), trois parties (p. 13-418) et trois comptes rendus (p. 419-440). Cet ouvrage, comme le souligne Salah Mejri dans la présentation, traite la problématique de la phraséologie française et les extensions liées à ce domaine. Les contributions peuvent être ramenées à trois points : la théorie et la description, les usages pragmatiques et appliqués, et la didactique et l'enseignement des langues.

La première partie, intitulée *Aspects théoriques et descriptifs*, comporte huit articles. À partir de la description d'un type particulier de phraséologisme, chaque auteur aborde le domaine suivant une démarche théorique déterminée. S. Berbinski envisage le figement dans un sens élargi comprenant des unités du discours complexes de dimensions variables. En s'appuyant sur une analyse à la fois diachronique et synchronique, elle examine les items discursifs figés comme la locution *à peu près* d'un point de vue sémantique et discursif pour montrer que ces items discursifs figés connaissent des degrés variables de figement. Dans une perspective contrastive, K. Bogacki s'intéresse à la problématique des cliques en établissant un isomorphisme des phraséologismes ou/et des mots simples appartenant à deux langues : le français et le polonais. Il signale les difficultés de mise en place d'isomorphisme de deux systèmes linguistiques

en se contentant de *formes canoniques* sans prendre en considération tous les mécanismes linguistiques et discursifs.

Pour proposer une classification des unités phraséologiques lexicales, C. Díaz Rodríguez prend en considération trois critères : le critère strictement phraséologique des UP notamment des locutions ayant un sens global (*vendre la mèche, table ronde...*), le comportement collocationnel dont le sens « *n'est pas unitaire mais additif* » (p. 52) (*rire jaune, chocolat blanc*) et le critère fonctionnel, déterminé selon la fonction visée de l'unité, qu'elle soit classifiante ou qualifiante. Le dernier critère est structurel donnant lieu à des UP syntagmatiques et des UP supra-syntagmatiques. La contribution de H. Ammar a pour objet les modalisateurs dans les collocations complexes. Ces dernières sont un type particulier d'expressions phraséologiques analysées sous l'angle de la modalité. L'auteur examine les collocations complexes comportant des modalisateurs externes (verbe modal, adverbe, les tournures impersonnelles) et des modalisateurs internes (soit le collocatif, soit le collocatif et la base qui sont porteurs de modalité). À travers les exemples analysés, Ammar montre que la modalisation, en tant que fonction primaire, est un prédicat cadratif hiérarchiquement supérieur qui marque la subjectivité de l'énonciateur. Dans sa contribution, D. Lajmi tente de répondre à la question suivante : « *l'enchaînement polylexical est-il une nouvelle création phraséologique ?* ». Elle définit l'enchaînement polylexical comme « *la concaténation et la combinaison d'unités polylexicales* » (p.75). Les unités de l'enchaînement sont analysées d'un point de vue formel où le patron syntaxique sert de moule lexical et de moule phraséologique (Notre pays [est en proie à] [une cascade de] scandales), sémantique (la globalisation et les tropes sont des caractères saillants) et syntaxique. Cette étude montre que l'enchaînement polylexical génère de nouvelles créations lexicales. Pour I. Mizouri, l'enchaînement polylexical est analysé « sur la base de la dichotomie continuité/discontinuité ». (p.118). Cette étude présente certaines configurations de la discontinuité polylexicale notamment les relations endophoriques. L'enchaînement se présente ainsi comme un créateur d'espace textuel permettant « *de créer de nouvelles possibilités d'organisation du discours oral ou écrit* » (p.132). Les deux contributions de Lajmi et Mizouri élargissent le champ de la phraséologie et tendent vers une

nouvelle perspective qui s'intéresse aux séquences concaténées et aux structures complexes dépassant le cadre phrastique.

S'inspirant des travaux d'Anscombe, S. Palma s'intéresse aux stéréotypes lexicaux en analysant des locutions à polarité négative (être la mer à boire, faire du mal à une mouche) et celles à polarité positive (dormir sur ses deux oreilles, donner du fil à retordre). L'étude comparative des locutions et des proverbes où figure le mot bouche en français ou boca en espagnol permet à l'auteur d'en dresser la typologie suivante : « *soit la locution signale une vérification exceptionnelle du stéréotype, soit elle indique que le cas considéré ne rentre pas dans le cadre habituel* ». (p. 98). De son côté, A. Rădulescu signale les difficultés dans l'apprentissage d'une langue étrangère en prenant l'exemple du verbe romain *a trage* (*tirer* en français) dans des locutions verbales, des collocations et des parémies.

La deuxième partie, Usages pragmatiques et appliqués, comporte dix textes ayant pour axe commun la phraséologie en contexte. Le premier texte est celui d'A. Zrigue où elle traite de la problématique des proverbes. Elle démontre que « *le proverbe peut avoir un emploi pragmatémique à la manière des pragmatèmes* » (p.144) en prenant les paramètres syntaxiques, sémantiques et pragmatiques en considération. Après avoir examiné les similitudes entre les pragmatèmes et les proverbes, Zrigue opte pour une classification qui résout le problème de la compositionnalité : proverbes-pragmatèmes-clichés (*la parole est d'argent et le silence est d'or*) et proverbes-pragmatèmes-locutionnels (*A chacun son métier, les vaches seront bien gardées*). X. Blanco, s'inscrivant dans une approche diachronique, compare l'expression de quantification non numérique dans le roman en prose du VIII *Val des amants infidèles* et ses traductions en français contemporain. Il met en évidence la dynamique linguistique de l'utilisation de ces expressions et souligne les variations qui se produisent dans les deux textes. G. Dotoli montre l'importance d'exemples de phrases littéraires dans le dictionnaire. Il considère « *les citations, forgées ou d'auteur, dans le dictionnaire monolingue de langue (..) comme des phrases à plein titre* » (p. 179), et ce en mettant en valeur leur influence historique sur la langue, leur aspect rhétorique, sémiotique, et sociolinguistique. J. Goes étudie les différents emplois de l'adjectif *petit* dans la phraséologie française afin de voir s'il relève du figement ou de simples collocations.

Goes en distingue deux catégories : l'emploi minimisant, doté d'une fonction linguistique où l'adjectif *petit* est préférentiel (*petit café*, *petit dessert*) et l'emploi hypocoristique préférentiel, parfois remplaçable (*ma petite femme* = *ma femme chérie*) et culturellement lié. Cette analyse montre que le sens des deux emplois est compositionnel et l'adjectif *petit* relève des collocations et non pas du figement.

Dans la contribution de Gonon, Goossens et Novakova, il est question d'étudier des constructions lexico-syntaxiques propres à des motifs spécifiques afin d'identifier et de définir les deux sous-genres littéraires, à savoir le roman policier et le roman sentimental. S'appuyant sur une approche inductive, les auteurs analysent les trois motifs récurrents d'un point de vue linguistique soulignant leur variété structurelle et d'un point de vue textuel démontrant qu'ils sont « *des marqueurs discursifs structurants* » ayant une large « *couverture phraséologique textuelle* ». L. Hosni étudie le rôle de la séquence figée dans la cohérence textuelle. Il en découle les relations suivantes : la relation anaphorique qui peut être nominale ou pronominale, la répétition, l'équivalence sémantique et la relation morphologique. Mettant en œuvre les deux principes de « congruence » et de « fixité » Hosni montre la pertinence des SF dans la cohérence textuelle en analysant la coréférence entre la SF et le deuxième composant de la relation et la relation SF/expression défigée ainsi que la relation SF/un élément de la SF.

M. Kauffer s'intéresse à un type particulier des phraséologismes pragmatiques : les actes de langage stéréotypés (désormais ALS) qui se distinguent par trois critères définitoires : le statut d'énoncé (*La belle affaire*, *ça va pas la tête*), l'idiomaticité sémantique (*du balai* exprimant le rejet) et la fonction pragmatique (*attends voir !* : acte de langage de menace). Selon Kauffer, les ALS sont des actes de langage dont le contexte joue un rôle important dans leur réalisation. Ainsi, *La belle affaire* « peut être un ALS exprimant la minimisation, ou alors avoir un sens littéral et ne plus être un ALS » (p. 251) ; ce qui justifie la pragmatification / grammaticalisation des ALS.

Les trois derniers articles de Thouraya ben Amor, Yauheniya Yakubovich et Lichao Zhu se penchent sur le phénomène du défigement. Th. Ben Amor explique que le défigement, se caractérisant par deux composantes : l'une

linguistique et l'autre cognitive-mentale, est une application sémiotique. Elle montre que « *le parcours interprétatif de l'ED est tributaire de la gestion du sens de la séquence figée et de l'ED du point de vue de son caractère plausible ou non plausible* » (p. 261) ce qui fait que le défigement est « *un puissant complexificateur de la signification* » (p. 270). Optant pour une perspective contrastive, Yauheniya Yakubovich analyse l'emploi normatif et le défigement des collocations dans la poésie française et biélorussienne contemporaine. Elle étudie les indices de ce « dépassement de la combinatoire collocationnelle » et l'effet stylistique de ces deux usages. Quant à L. Zhu, il exploite la notion de « moule locutionnel » dans le défigement. Deux types de défigement sont repérés : l'un modulaire préservant le moule locutionnel et exploitant la forme et l'autre non-modulaire faisant disparaître le moule locutionnel et exploitant le sens.

La dernière partie, dédiée aux aspects applicatifs, comporte sept contributions. A. Arroyo-Ortega parle de l'idée de Constructions Fondamentales en FLE comme « notion-outil » pour l'enseignement-apprentissage des langues. Après avoir exposé le constat principal de son concept qui est l'importance de la phraséologie comme phénomène inhérent au fonctionnement des langues, l'auteur définit les constructions fondamentales comme des énoncés ou des morceaux d'énoncés ayant des propriétés bien spécifiques qui tiennent compte des aspects prosodique, phonologique, syntaxique, sémantique, pragmatique et phraséologique. L'utilité de cette notion-outil est mise en exergue moyennant des exemples radiophoniques. Dans la même perspective, Y. Muñoz définit les Constructions Fondamentales comme « *des unités figées ou semi-figées, car elles ont un certain degré de figement d'un point de vue pragmatique, étant donné qu'elles sont étroitement liées à la situation d'énonciation dans laquelle elles sont employées. Elles présentent un pseudo-figement sémantique car elles sont décodées comme un tout* » (p.374). Découlent de cette définition les caractéristiques suivantes : le degré de fréquence, le figement pragmatique, prosodique et le figement pseudo- sémantique. Elle décèle, via des exemples oralisés, la place que ces constructions occupent dans la phraséologie et leur contribution dans l'acquisition et l'apprentissage « par morceaux » de la langue française. A.H. Burrows et R. Cetro se demandent si on peut évaluer la composante phraséologique

dans un test de positionnement. Après avoir évoqué les étapes de réalisation de ce test, les auteurs identifient les compétences estimées, notamment la compréhension de l'oral et de l'écrit et ce en se basant sur diverses composantes dont la phraséologie. Il en résulte des données statistiques calculées via le Test de Moodle, avec l'illustration de plusieurs items.

Dans une approche comparative français-roumain, D. Dincă s'intéresse aux collocations verbales ayant le patron syntaxique (N [Sujet]) + V + N [Objet] + (Prép. + N2) dans le discours juridique qu'elle définit comme « *une combinaison de deux lexèmes dont la base nominale constitue une unité terminologique, alors que les unités lexicales cooccurentes appartiennent à la catégorie du verbe* » (p. 351). Ces collocations sont classées en deux catégories : lexicale et conceptuelle. L'analyse de cette dernière catégorie met l'accent sur l'importance de l'ancrage pragmatico-discursif de ce genre de collocations.

Dans une visée didactique, N. Khodabocus et A. Masset-Martin soulignent l'importance d'enseigner et d'apprendre les collocations en classe de FLE et de FOU¹. Le repérage de quelques problèmes de traduction liés aux collocations en langue étrangère permet aux auteurs de discuter de l'absence de ces collocations dans les manuels grammaire, bien qu'elles soient assez fréquentes dans les discours. Cela est dû aux difficultés de l'enseignement des collocations ; ce qui amène les auteurs à suggérer des activités pédagogiques permettant leur apprentissage.

Dans le même cadre, M. Krylyschin s'intéresse à l'enseignement des locutions phraséologiques en classe de langue. Elle signale les avantages de la manipulation syntaxique de ces unités et leur impact sur la lecture-écriture en général et sur les compétences *écrire et textuelle* en particulier. S'appuyant sur le processus didactique « la démarche interculturelle », A. Lectez défend, dans sa contribution, le volet interculturel des parémies franco-chinoises en en présentant des prototypes dotés essentiellement d'une équivalence conceptuelle (La montagne accouche d'une souris (proverbe) vs Hutou shewei (chengyu)).

¹ FOU (Français sur Objectif Universitaire).

La rubrique des comptes rendus (p. 419-440) comporte trois textes d'Imen Mizouri sur trois ouvrages portant également sur la phraséologie :

Inès Sfar, Pierre-André Buvet (dir.), *La phraséologie entre fixité et congruence*, 2018 ;

Vladimir Beliaikov & Salah Mejri, *Stéréotypie et figement : à l'origine du sens*, 2015 ;

Francis Grossmann, Salah Mejri et Inès Sfar (dir.), *La phraséologie : sémantique, syntaxe, discours*, 2017.

La richesse des contributions, qu'elles présentent des réflexions épistémologiques, des analyses contextuelles ou des dimensions applicatives, fait de cet ouvrage une référence incontournable dans les études sur les faits phraséologiques.



GERFLINT

© *Synergies Tunisie*, n° 7, Année 2024.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>

